



TAXE D'APPRENTISSAGE



Soutenez activement la stratégie d'innovation pédagogique de l'INSPÉ et participez à la formation de vos futurs salariés ou des enseignants de vos enfants en nous versant votre taxe d'apprentissage.

Nos étudiants sont vos futurs collaborateurs...



C'est vous qui choisissez !
La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous pouvez, pour une partie, choisir le bénéficiaire.
Cette contribution obligatoire permet de faire participer les entreprises du secteur privé au financement des formations professionnelles.

INVESTISSEZ
AUJOURD'HUI...
POUR VOS ÉQUIPES
DE DEMAIN

Pourquoi choisir l'INSPÉ Clermont Auvergne ?

L'INSPÉ Clermont Auvergne (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) est une composante de l'Université Clermont Auvergne.

Il forme vos collaborateurs dans les domaines de la formation, de l'enseignement, de l'éducation et de la recherche : formateur en entreprise, ingénieur pédagogique numérique, cadre en prévention et promotion de la santé...

Nous accueillons une grande diversité d'étudiants et de stagiaires de la formation continue au sein de nos formations. Afin de répondre au mieux aux exigences des professionnels en activité, ces dernières sont dispensées sous forme hybride (= formation en présence et à distance) et sont ouvertes à la formation continue (apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Une forte présence territoriale avec un site de formation dans chaque département Auvergnat (Aurillac, Chamalières, Moulins, Le Puy-en-Velay).

Les chiffres clés de l'Inspé

1 996 étudiants dont 240 en formation continue

6 masters professionnels

2 diplômes d'université

1 licence Sciences de l'Éducation

1 laboratoire de recherche

de nombreux partenariats universitaires

Avec votre soutien, nous allons :

- Élargir notre offre de formation à l'alternance
- Poursuivre la modernisation des équipements pédagogiques et technologiques (achat de matériels pour cours à distance, licences de logiciels...);
- Favoriser l'innovation pédagogique (plateformes collaboratives...);
- Soutenir la politique de stages et d'aide à l'insertion professionnelle;
- Mobiliser des conférenciers et des intervenants professionnels;
- Favoriser l'apprentissage des langues (projet de laboratoire de langues) et la mobilité internationale.

L'INSPÉ est adossé au laboratoire de recherche ACTé (Activité, Connaissance, Transmission, éducation) qui est internationalement reconnu dans le domaine « Sciences humaines et humanités ».



Des diplômes professionnalisants délivrés par l'université !

Vous avez besoin de vous former ou de former vos collaborateurs, l'INSPÉ peut vous aider.

Dans le domaine de la formation (en format présentiel, à distance ou hybride)

Master Sciences de l'Éducation et de la Formation :

- Parcours Formation de Formateurs : devenir formateur
- Parcours Ingénierie Pédagogique et Numérique : devenir formateur numérique
- Parcours Scolarisation et Besoins Éducatifs Particuliers : devenir cadre dans une structure travaillant avec des enfants en situation de handicap
- Parcours Recherche et Expertise en Sciences de l'Éducation et de la Formation : devenir expert dans la recherche en sciences de l'Éducation et de la Formation

Dans le domaine de l'Éducation (en format hybride : présence + distance)

Master "Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation" :

- 1er degré : Professeur des écoles
- 2nd degré : Professeur de collèges et lycées
- Encadrement Éducatif : Conseiller Principal d'Éducation (CPE)

Diplôme d'Université Professeurs et CPE stagiaires : entrée dans le métier

Dans le domaine de la prévention à la santé (en format hybride : présence + distance)

- Master Santé Publique, parcours Éducation à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes : devenir cadre en prévention et promotion de la santé

Pour obtenir un niveau baccalauréat (à distance)

- DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires) : permet d'obtenir le niveau baccalauréat afin de poursuivre ses études ou bien de préparer des concours

A l'international (à distance)

- Diplôme d'Université Enseigner dans un Établissement Français à l'Étranger : devenir enseignant à l'étranger
Nouveau parcours à la rentrée 2025 : devenir formateur d'enseignant
- CAPEFE (Certificat d'aptitude à la participation à l'enseignement français à l'étranger) : permet de se préparer aux spécificités de l'enseignement français en contexte étranger
- Parcours Enseigner en France et à l'Étranger (EEFE) du Master MEEF 1er degré
- Parcours enseigner dans un établissement français à l'étranger (M2DEEFE) du Master MEEF 1er degré

La Formation Continue adaptée au contexte professionnel

Nos formations entrent dans le cadre de différents dispositifs de financements : plan de formation, Congé de Formation Professionnel (CFP), Validation des Acquis par l'Expérience (VAE), Compte Personnel de Formation (CPF), etc.

À l'INSPÉ, un service est dédié aux entreprises et vous accompagne dans vos recherches et vos montages de dossier. Si vous souhaitez les contacter : pro.inspe@uca.fr ou 04 73 31 71 69

Toutes nos formations sont accessibles en formation continue.

Consultez toute notre offre sur le site inspe.uca.fr.

La taxe d'apprentissage...

C'est vous qui choisissez le bénéficiaire !



Retrouvez toutes les informations pour effectuer votre versement sur notre site internet :
<https://inspe.uca.fr/inspe/entreprise/verser-le-solde-de-votre-taxe-dapprentissage-a-linspe>

BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

04 73 31 87 53

formation-continue@uca.fr

**INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR
DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION**

Université Clermont Auvergne

36, avenue Jean Jaurès
63407 Chamalières



[INSPE Clermont Auvergne](https://www.facebook.com/INSPEClermontAuvergne)



[@INSPE Auvergne](https://twitter.com/INSPE_Auvergne)

<http://inspe.uca.fr>